

Les Canadiens en faveur des examens de la vue comme condition préalable à l'entrée à la maternelle

OTTAWA, le 16 mai 2019 – Selon une recherche commandée par l'Association canadienne des optométristes (ACO), une écrasante majorité de Canadiens, soit 90 %, sont en faveur de l'exigence d'un examen de la vue pour les enfants, comme mesure de santé publique, avant leur entrée à la maternelle.

L'ACO a commandé un sondage à Pollara Strategic Insights afin de déterminer à quel point les Canadiens sont à l'aise avec l'accès pour les enfants à la santé et aux soins ophtalmologiques. L'ACO s'est intéressée au soutien des Canadiens en matière de santé ophtalmologique comme composante de la santé publique, ainsi qu'aux pratiques individuelles. Bien que le soutien à la santé ophtalmologique comme composante de la santé publique soit assez élevé, lorsqu'on leur a posé des questions au sujet de leurs propres pratiques, deux Canadiens sur trois (67 %) ont indiqué qu'ils avaient fait subir un examen de la vue à leur enfant avant la maternelle, ou qu'ils le feraient. Même si 60 % des Canadiens affirment savoir que la plupart des enfants qui ont des problèmes de vision ne se plaignent pas parce qu'ils pensent que tout ce qu'ils voient est normal, la principale raison invoquée par 20 % des personnes qui ne feraient pas subir un examen de la vue à leur enfant était que ce dernier voyait très bien et n'avait aucun problème de vision.

« Cette croyance selon laquelle les enfants ne peuvent pas avoir de problème de vision est problématique », selon Michael Dennis, président de l'ACO. « Les enfants apprennent assez rapidement à compenser leurs problèmes de vision, mais cela fait souvent en sorte que ces problèmes tardent à être traités, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur l'apprentissage. »

Les problèmes de santé ophtalmologique et de santé visuelle ne s'accompagnent pas toujours de symptômes reconnaissables. Le patient court souvent un plus grand risque s'il ne reçoit pas un traitement assez tôt. Se fier à l'apparition de symptômes évidents expose l'enfant à des risques inutiles. L'Association canadienne des optométristes (ACO) a mis au point des lignes directrices fondées sur des données probantes pour vous aider à déterminer à quel moment subir un examen ophtalmologique complet en faisant appel à un optométriste qualifié. Ces lignes directrices recommandent que les enfants subissent un examen de la vue à l'âge de 6 à 9 mois, au moment de commencer la maternelle, puis chaque année jusqu'à l'âge de 19 ans.

-30-

Au sujet de l'Association canadienne des optométristes

L'Association canadienne des optométristes (ACO) est le porte-parole national de l'optométrie et a pour mandat de promouvoir de façon concertée la norme la plus élevée de soins ophtalmologiques primaires par la promotion d'une vision et d'une santé ophtalmologique optimales. Pour en savoir davantage, consultez opto.ca.

Relations avec les médias :

Rhona Lahey / Directrice, Communications et marketing / 613-235-7924, poste 213 / rlahey@opto.ca